

AMITIES SAINT MEDARDAISES CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION A UN VOYAGE

CONDITIONS GENERALES

L'inscription à tout **voyage (incluant minimum une nuitée), circuit ou séjour, proposé** par les Amitiés Saint Médardaises, implique l'acceptation des conditions générales détaillées ci-dessous.

CONDITIONS PARTICULIERES

Inscription

- Être membre de l'association et à jour de sa cotisation de l'année en cours - Remplir obligatoirement le bulletin d'inscription joint à la proposition de séjour ou de voyage, le dater, le signer et le remettre ou le renvoyer au secrétariat accompagné du chèque ou des chèques selon les modalités choisies pour un paiement échelonné.

-Pour les voyages à l'étranger:

Produire la pièce d'identité valide demandée, nécessaire pour réaliser les diverses formalités administratives (émission des billets d'avion, visa, etc. ...).

Toute modification d'orthographe de nom ou prénom entraînera une pénalité selon le montant établi par la compagnie aérienne.

Paieement et révision des prix:

Les Amitiés Saint Médardaises n'acceptent pas de paiement par carte bancaire ni par Chèques Vacances.

Les prix sont calculés par personne, base occupation chambre double. Ils comprennent les prestations détaillées au programme.

Pour les voyages à l'étranger, ils sont fixés en fonction du cours des changes et des coûts des transports aériens ou terrestres, à la date de parution du programme et en fonction d'un nombre précis et minimum de participants.

Ils sont susceptibles d'être modifiés, les taxes aériennes et les surcharges carburant **pouvant** être réajustées jusqu'à 20 jours du départ.

Les prix comprennent les frais de visas éventuels, taxes d'aéroport ou portuaires. Ces prix étant établis forfaitairement, aucune réduction ne peut être consentie pour les services non utilisés.

Logement

La base du logement est systématiquement proposée en chambre double.

Un supplément pour demande **de** chambre individuelle sera appliqué selon indications mentionnées dans le bulletin d'inscription.

Une personne qui s'inscrit seule peut demander à partager une chambre à 2 lits, à condition qu'un autre participant demande le même avantage, mais les Amitiés Saint Médardaises ne sont pas tenue de lui trouver un binôme.

Déroulement du programme:

Le circuit ou séjour détaillé est établi en fonction des données techniques (jour et horaires des transports aériens) et des réservations effectuées (hôtels, prestataires de services). Toutefois ces éléments peuvent être modifiés après la parution du programme. Si des changements sont connus avant le départ, les participants en seront immédiatement avisés. S'ils sont imposés durant le voyage, la décision sera prise par le guide et l'accompagnateur (à défaut par un représentant des participants) dans le seul intérêt des participants ou de leur sécurité.

Les indications de vols sont données à titre indicatif dans le descriptif du voyage. Les horaires précis ne seront confirmés que lors de la publication de la convocation aéroport.

Aptitudes physiques:

Pour la sécurité et le confort de tous, chaque participant doit prendre connaissance du programme détaillé et s'assurer de son autonomie et de sa capacité physique à participer au voyage choisi.

En cas de mobilité réduite ou de problèmes de santé spécifiques, il est impératif d'en informer l'association dès l'inscription. Cela permettra de vérifier si le voyage est adapté.

L'association se réserve le droit de refuser une inscription si elle estime que la sécurité ou le bien-être du participant ou du groupe pourrait être compromis.

IMPORTANT

Les Amitiés Saint Médardaises agissent seulement en qualité de mandataire des voyageurs auprès des agences de voyages.. Elles ne peuvent être tenues responsables en cas de force majeure, notamment de retards, modifications de parcours, pannes, grèves, accidents, etc. ...

De même un accident de personne survenu au cours du voyage ne saurait engager sa responsabilité.

Les bagages, vêtements, sacs, etc. ... restent sous la responsabilité de chaque participant pendant toute la durée du voyage. Les Amitiés Saint Médardaises ne pourront accepter aucune réclamation au sujet de leur vol, perte, détérioration.

CONDITIONS D'ANNULATION

Par l'association : en cas d'insuffisance de participants et s'il n'est pas possible de maintenir l'organisation du voyage. Dans ce cas les personnes inscrites seront avisées et leur chèque d'arrhes entièrement restitué.

Par les participants : toute annulation doit être signalée le plus rapidement possible et obligatoirement confirmée par courrier auprès du secrétariat des Amitiés Saint Médardaises. Si l'annulation intervient hors délais d'intervention des assurances, il sera demandé à la dite personne de trouver un remplaçant pour ne pas se voir appliquer les pénalités que peut nous demander le voyageur.

ASSURANCES

Des participants

Tous les voyages à l'étranger incluent un pack ASSURANCES complet: Assistance, Rapatriement, Responsabilité civile, Bagages mais aussi Annulation, souscrit auprès de la compagnie d'assurances proposée par le voyageur.

Ce document sera communicable sur demande à chaque participant dès l'inscription. En cas d'annulation le montant de l'assurance contractée qui correspondant à un pourcentage du prix du voyage, ne peut être remboursé.

De l'association

Les Amitiés Saint Médardaises sont également assurées en Responsabilité Civile Professionnelle d'agent de voyages et de séjours à la Chambre des Associations 94100 Saint Maur des Fossés sous la référence IMO94120001 avec une garantie financière de Groupama 3 place Marcel Paul 92000 Nanterre.

Nom

Prénom

Inscription au séjour ou voyage : (intitulé)

Date du séjour ou voyage

**Déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve
l'intégralité des présentes conditions d'inscription.**

A Saint Médard en Jalles le

Signature